



Problèmes dans un lycée privée sous contrat

Par **thelord**, le **19/03/2009** à **23:56**

Bonjour,
Je suis actuellement dans un lycée privée sous contrat en terminal Scientifique de classe du soir. Je voudrais savoir:
- si légalement un directeur peut nous empêcher de sortir fumer une cigarette sur une durée de plus de 5H?
- si l'établissement était responsable dans cas, où le programme d'une matière n'était vue que à la moitié.
- si les heures dispensées dans une matière son en dessous du quota du rectorat .
QuernEn vous remerciant d'avance pour vos réponses